



Bulletin *Municipal*



Val-de-Virieu

n°1
2020

www.valdevirieu.fr

Sommaire

Commune

 Edito	p.1
 Voirie - Bâtiments	p. 2
 CCAS	p. 3
 Réponses des élus	p. 4
 Informations générales	p. 5 & 6
<ul style="list-style-type: none">• Manger local, ça a du bon• C'est quoi un NRO ?• Le label « Terre saine »• Obligation d'élagage	
 Élections municipales 15 & 22 mars 2020	p. 7

Culture & communication

 Vie associative	p. 8 à 11
<ul style="list-style-type: none">• Commission Vie associative & Animations• Un vent de jeunesse sur le Sport-Boules• Une cavalière Vallésienne émérite• Le Tour de France 2020	
 Fleurissement	p. 12
 Etat civil 2019	p. 13

Informations extérieures

 Land Share, dispositif de géolocalisation des battues	p.14
 Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	p. 14
 Halte-garderie itinérante	p. 15
 Vals du Dauphiné, nos services à la famille	p. 16
 Atout âge	p. 17
 Chèque Sortir Plus	p. 17
 Des nouvelles de l'école intercommunale de la vallée	p. 18
 Mission Locale Nord-Isère	p. 19

Informations pratiques

p.20 & 21

Agenda des manifestations 2020

Edito



Nous terminons la première année de la fusion de nos 2 communes. Les élus et le personnel sont fiers de cette parfaite réussite. Notre nouvelle organisation est satisfaisante et les habitants de la commune bénéficient d'une augmentation des amplitudes horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie. Les services techniques interviennent maintenant sur l'ensemble du territoire ce qui permet aux habitants d'avoir un service de proximité.

Notre budget est maîtrisé et nous avons réalisé 80% de nos investissements prévus.

Travaux ruisseau de la Roche, enfouissement des réseaux secs route de Murinais, rénovation de l'éclairage public en led sur les deux communes, travaux à la salle des fêtes de Panissage, rénovation de la Mairie de Val-de-Virieu, installation de toilettes automatiques, remplacement de mobilier à l'aire de jeux, remplacement d'un camion et d'un tracteur... Le montant de nos investissements réalisés est de : 638.000€ dont travaux 500.000€, mobilier (bureaux, matériels informatiques, placards ...) 55.000€, matériel de transport 55.000€, achat de terrains 16.000€, logiciels 12.000€.

Vous trouverez en photo dans ce bulletin les investissements et les travaux réalisés sur la commune de Val-de-Virieu.

Le Conseil municipal a approuvé la substitution du « terrain Bourjal » à un investisseur qui achètera le terrain à la place de la commune au premier trimestre 2020. La commune maîtrisera l'urbanisation du foncier avec la mise en place d'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) dans le cadre du PLUI qui sera validé prochainement.

La vente du presbytère a eu lieu le 8 novembre pour un montant de 140.000€ dont 8.000€ de frais d'agence immobilière.

Le Conseil municipal a validé un projet de transformation des anciens bureaux de la Poste en surface commerciale pour accueillir prochainement le transfert du magasin PROXI. Le permis de construire est en cours d'instruction, la commune a sollicité la Région Auvergne Rhône Alpes pour subventionner ce projet entre 35 et 75.000€ et la consultation des entreprises a débuté. Le coût des travaux est estimé à 180.000€. Les revenus locatifs permettront d'amortir cet investissement sur 10 ans.

La Mairie de Val-de-Virieu est revenue 2 rue de Barbenière. Des locaux spacieux, une belle luminosité, une isolation et une acoustique performantes permettent de travailler dans des conditions confortables. Le chauffage fuel a été remplacé par une chaudière à granulés. Un appartement entièrement rénové est loué à l'étage. Une réflexion est en cours pour le devenir des locaux de la mairie de Panissage qui sont maintenant disponibles.

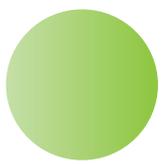
Plan de financement de la rénovation de la Mairie, de la salle de réunion et du local Mouv'relais sous la Maison des Services :
Coût des travaux : 384.000€
Subventions : 138.000€
Récupération TVA : 63.000 €
Autofinancement : 183.000€

Les élections municipales seront organisées les 15 et 22 mars 2020. Depuis le 1^{er} septembre 2019, la communication municipale est particulièrement encadrée. En cette période préélectorale, nous pouvons poursuivre la parution de notre bulletin municipal mais celui-ci doit avoir un caractère neutre et informatif. Le document doit présenter un contenu habituel et revêtir une présentation semblable aux précédentes éditions.

Nous vous souhaitons une excellente année 2020 et vous invitons à la **cérémonie des vœux** qui aura lieu le **dimanche 19 janvier à 10h30** à la salle du peuple.

Le Maire
Daniel RABATEL

Le Maire délégué
Michel MOREL



Travaux salle des fêtes de Panissage
(portes de secours)



Rénovation de la Maire de Val-de-Virieu

Toilettes
Place Henri
Clavel



Remplacement d'un camion et d'un tracteur

Volets roulants
de la Mairie
de Panissage



Local Mouv'relais + salle de réunion

Tout au long de l'année 2019 les membres du CCAS de Val-de-Virieu vous ont proposé différentes animations dont voici quelques photos.

Le repas des aînés a lieu le dernier samedi de janvier et réunit celles et ceux qui souhaitent partager un moment de convivialité autour d'un bon repas suivi du tirage des reines et rois de la nouvelle année.



Le repas des aînés

Les après-midi jeux de société et cartes proposés au printemps ou à l'automne rassemblent les familles toutes générations confondues pour s'affronter amicalement lors de ces batailles qui leurs laisseront de magnifiques souvenirs.

Chaque année **le thé dansant** se déroule le premier samedi de mars. Pour les danseurs, il est un avant goût du printemps qui se profile. Cette animation vous offre une distraction musicale et s'adresse à toutes celles et ceux qui aiment danser sur des musiques d'hier et d'aujourd'hui.

Le concours de belote vous est proposé la deuxième quinzaine d'octobre. Cette soirée sympathique permet aux amateurs de cartes de s'opposer chaleureusement et sportivement entre amis ou en famille pour tenter de remporter la première place.

Entre fin octobre et fin novembre sur les hauteurs de Panissage, **la transhumance** offre un instant fabuleux à toutes celles et ceux qui souhaitent revivre un souvenir d'enfance en venant à la rencontre du berger et de son troupeau qui font une halte à Chardenouse avant de repartir le lendemain pour Cessieu.



La transhumance du 27 novembre à Chardenouse

Les colis de Noël sont préparés et distribués par les membres du CCAS au début de la 2^{ème} quinzaine de décembre (pour les aînés à partir de 70 ans) mais c'est courant octobre que la liste des produits gourmands est établie.

Tout au long de l'année, sauf en août, la **banque alimentaire intercommunale** permet de fournir des produits de première nécessité aux personnes dans le besoin.

En novembre il y a la **collecte des paniers solidaires** de la Sainte Catherine qui complète l'approvisionnement en produits alimentaires et d'hygiène.

La téléalarme est un service qui permet aux personnes âgées ou handicapées de vivre chez elles en toute sécurité.

Le CCAS est aussi une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées.

Cet organisme fournit en effet des renseignements et des services à divers publics. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.

Françoise GAUTHIER



Les gagnants du concours de belote



Les élus souhaitent apporter des précisions et répondre point par point sur un document qui circule dans la commune avec des informations erronées. Nous invitons la Directrice de publication à nous rencontrer pour lui expliquer et lui apporter des précisions sur les finances et le fonctionnement de notre commune.

Nous regrettons que les personnes qui participent à l'élaboration de cette lettre ne soient jamais venues en Mairie pour collecter des informations fiables qui sont à la disposition du public.

- Après lecture de ce document sur la circulation des camions, nous tenons à préciser que la commune de Charavines est « commune touristique » du fait qu'elle propose de nombreux hébergements, ce qui lui permet de règlementer la circulation pendant la période estivale. Virieu a été « commune touristique » pendant quelques années mais a perdu son statut il y a plus de 10 années du fait que la commune propose trop peu d'hébergements.

- Concernant les finances : il y a une erreur d'interprétation sur la durée de 6 années, il s'agit de la capacité de désendettement. La capacité d'autofinancement de la commune est de 250 000 € et permet de rembourser la totalité de l'endettement 1 500 000 € en 6 années (la moyenne des collectivités se situe entre 8 et 12 ans.) Ce qui ne veut pas dire que la commune va retrouver sa capacité d'emprunt dans 6 ans, au contraire, la commune a la possibilité d'avoir recours à l'emprunt si elle le souhaite en 2019 ou 2020 en fonction de ses besoins et de ses projets.

- Pas d'endettement pour l'instant sur le projet du local de la Poste.

- Pas d'engagement financier sur l'opération de l'hôtel Colomb, l'EPORA (Etablissement Public foncier d'Etat de l'Ouest Rhône-Alpes) se charge de négocier l'acquisition du bâtiment en direct avec le propriétaire sans l'intervention de la commune.

- Pas d'emprunt pour les travaux de l'ancienne Mairie.

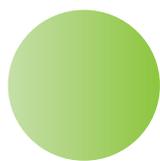
- Travaux réalisés sur la commune de Panissage en 2019 : enfouissement des réseaux route du Murinai, changement de la porte de la salle des fêtes, installation de volets roulants à la Mairie, achats de terrains, aménagement du ruisseau de la Roche suite aux dégâts d'orages et renforcement éclairage public poste Mairie : montant : 123 898 €.

- Travaux à venir, création d'un trottoir route du Murinai : 129 786 €.

- Concernant le presbytère, l'ordonnance de référé qui a rejeté toutes les requêtes des 4 requérants (M. Jean-Luc Emauré, M^{me} Marie Noëlle Altoukhovitch, M^{me} Victoria Martinez Saiz et M^{me} Sylvia Rodriguez-Pairetti) n'interdisait pas la vente de ce bâtiment qui a été réalisée le 8 novembre.

Comme vous pouvez le constater, certains chiffres ont été sortis de leur contexte. Certaines affirmations manquent de sérieux et peuvent créer le doute auprès des habitants de Val-de-Virieu.

Nous, élus, restons à votre écoute et continuerons de vous apporter toutes les précisions nécessaires sur nos finances, nos travaux et nos projets.



Commune



Informations générales

Manger local, ça a du bon

Les volailles de Sarapin

À Panissage, le GAEC de Sarapin se diversifie. Depuis quelques semaines, à la ferme, Isabelle, Eric et Julien GENTIL ont 2 productions. Les vaches ont toujours une belle place dans l'exploitation... mais maintenant les visiteurs peuvent compter sur la vente de volailles en directe et trouver un panel de produits frais, sans passer par des intermédiaires. L'idée est bien de proposer aux consommateurs des produits de qualité en circuit court.

Un atelier volailles a été créé.

Le magasin « les volailles de Sarapin » est ouvert au public le vendredi après-midi de 16h à 19h30 et le samedi toute la journée de 9h à 18h et propose **poulets, poules, dindes, chapons, pintades, canards, canettes...** élevés en plein air et garantis 100 % locaux, entiers ou découpés.

Les volailles, du pré à l'assiette, attendent le consommateur directement à la ferme. Les volailles de Sarapin sont soucieux du bien-être de l'animal et valorisent les produits issus de leur travail.



L'Escargot de Layat

L'exploitation de Cédric FERRAND, l'Escargot de Layat, se situe au-dessus du Château.

Elle propose **des escargots** nés, élevés et transformés sur place, ainsi que **des œufs et des légumes de saison**, frais et transformés (soupes, coulis ...).

L'ensemble des ateliers est certifié AB.

Horaires d'ouverture :

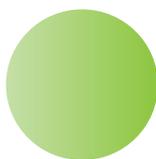
Le magasin est ouvert tous les mercredis de 14h à 19h, et dès novembre ouverture sur simple appel téléphonique.



GAEC de Ripaillon

Au Gaec de Ripaillon sur les hauteurs de Val-de-Virieu, Thierry, Dominique et Romain vous proposent en vente directe (colis ou détail) **de la viande de veau, bœuf ou porc, de la charcuterie, des œufs frais et d'autres produits fermiers** qui vous révéleront les vraies saveurs de notre vallée.





Démarrage de la construction du NRO

C'est quoi un NRO ?

NRO : trois lettres pour dire Nœud de Raccordement Optique

Le NRO, c'est un maillon essentiel dans un réseau local de fibre optique. Il est **indispensable pour le déploiement et l'obtention du Très Haut Débit**.

Dans sa fonction, le NRO est **comparable au central téléphonique** qui est présent sur tous les réseaux téléphoniques et ADSL.

Au niveau local, c'est le premier maillon de la chaîne d'un réseau de fibre optique. C'est un local technique qui reçoit les infrastructures d'un opérateur. Un NRO abrite ce qu'on appelle un OLT (Optical Line Terminal) dont rôle est de faire la jonction entre le réseau national optique et le réseau qui va vers les abonnés.

Toutes les lignes de fibre optique d'une zone déterminée (un quartier, une ville ou plusieurs communes à la fois) partent d'un NRO. Le Nœud de Raccordement Optique a pour fonction de **distribuer la connexion à la fibre optique à chaque abonné**. C'est en quelque sorte une gare de triage, le cœur du réseau.

La commune de Val-de-Virieu a cédé une parcelle de terrain près des vestiaires du foot pour la construction d'un NRO par le Conseil départemental.

Le label « Terre saine »



La commune de Val-de-Virieu a reçu le label « Terre saine » : un label pour valoriser les communes exemplaires et faciliter le passage au zéro pesticide.

Ce label, qui fête ses 4 ans cette année, a été remis à 317 collectivités depuis sa création. L'objectif est de conduire l'ensemble des collectivités françaises au zéro pesticide sur leurs espaces en ville.

La France s'est engagée à la réduction de l'utilisation des pesticides et la protection contre leurs impacts nocifs sur l'homme et l'environnement. Dans ce contexte, plusieurs régions ont mis en place des chartes régionales afin d'accompagner les collectivités volontaires vers le zéro pesticide et labelliser celles ayant un niveau d'excellence « Terre saine, communes sans pesticides ».

Pour obtenir le label Terre saine, la collectivité doit avoir cessé l'usage de pesticides dans tous les espaces publics qui relèvent de la responsabilité de la collectivité territoriale.

Obligation d'égagement en bordure de voie publique

Il est rappelé aux propriétaires que toute végétation (arbres, arbustes, haies vives, rosiers grimpants, ronces, etc...) doit être tenue constamment affranchie de toute entrave en bordure de voie publique (Article L114-2 du code de la voirie routière).

Les branches qui dépassent les limites de propriété et peuvent gêner les piétons dans l'usage normal du trottoir ou qui surplombent la chaussée ou encore qui occultent les panneaux de signalisation routière, doivent être coupées.

Vous devez prendre les mesures nécessaires, sous peine d'être mis en demeure de réalisation des travaux à vos frais.





Commune



Élections municipales 15 & 22 mars 2020

**Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h
qui sont mentionnés sur votre carte d'électeur**

- Salle des fêtes de PANISSAGE
- Salle du peuple de VAL-DE-VIRIEU

Pour voter lors des prochaines élections, nous vous invitons à vous inscrire dès que possible. Pour les élections municipales, **la date butoir pour les inscriptions** est le sixième vendredi précédant le 1^{er} tour du scrutin soit le **7 février 2020**.

Tout électeur peut établir une procuration afin de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune, lors du vote. L'électeur doit se présenter à l'une des autorités locales habilitées à établir une procuration.

- Le tribunal d'instance,
- Le commissariat de police,
- La gendarmerie.

Désormais à partir de 1000 habitants (Val-de-Virieu compte 1585 habitants) les conseillers municipaux (23) seront élus au scrutin majoritaire de liste paritaire avec représentation proportionnelle, l'électeur ne pourra donc plus raturer, panacher ou ajouter un nom sur la liste sinon ce bulletin sera nul.

L'électeur - l'électrice devra présenter son titre d'identité avant de prendre l'enveloppe : carte d'identité, permis de chasse, carte de combattant, carte de transport, etc... Tout document prouvant l'identité avec une photo.

L'électeur ne devra mettre qu'un seul bulletin dans l'enveloppe sans avoir modifié la liste de conseillers municipaux ou de conseillers communautaires (pas de rature, pas de panachage, pas d'ajout) pour cause de nullité.

Répartition des sièges

Elle s'effectue à la proportionnelle à la plus forte moyenne :

- La liste arrivée en tête obtient d'office la moitié des sièges du conseil municipal à l'entier supérieur (pour Val-de-Virieu $23/2 = 11.5$ soit 12 sièges) à condition d'avoir eu le vote d'au moins 1/4 des électeurs inscrits.
- Puis s'effectue la répartition des postes restants, soit 11 sièges, à la proportionnelle suivant le quotient électoral, entre toutes les listes qui auront plus de 5 % des bulletins exprimés, y compris celle arrivée en tête.
- Si tous les sièges ne peuvent être attribués à la proportionnelle, le restant le sera à la meilleure moyenne de représentativité.
- En cas d'ex aequo, la priorité est donnée à la liste dont la moyenne d'âge est la plus élevée.

Election du Maire et des Adjoints

L'élection du maire est faite par le conseil municipal qui se réunit au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche qui suit l'élection du conseil au complet.

Pour être élu maire, il faut obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours. Si après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité, on procède à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

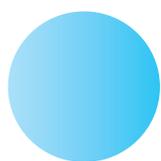
Après l'élection du maire, le conseil municipal fixe par délibération, le nombre des adjoints (au maximum 30% de l'effectif légal du conseil municipal soit 5 pour notre commune) puis procède à leur élection.

La Parité est obligatoire dans la composition de la liste d'adjoints (l'alternance n'est pas obligatoire, il n'est pas non plus obligatoire que le Maire et le premier Adjoint soit de sexe opposé).

Ce qu'il faut retenir :

- Sur le bulletin de vote, figureront deux listes de candidats :
 - Les candidats au mandat municipal.
 - Les candidats au mandat communautaire.
- Ni ajout, ni panachage sur le bulletin de vote sinon il sera déclaré nul.





Commission Vie associative & Animations

Objectifs

- Animer la **vie associative** de la commune nouvelle dans la continuité de celle des communes historiques.
- Assurer au mieux la **gestion de la halle des sports (HDS)** en partenariat avec les associations utilisatrices.

Attentes, projets

La commission est avant tout un groupe de travail, une équipe, un lieu d'échange, de débat dans le cadre d'une écoute réciproque.

Il s'agit d'accompagner les associations et de faciliter le travail des bénévoles. La relation avec les présidents et les bénévoles doit rester de proximité pour une meilleure confiance et efficacité.

Créer un local de rangement (tables, chaises etc...) à la Halle des sports éviterait des aller-retours du matériel. Améliorer l'état et surtout la propreté de cet équipement nous semble important.

Rétrospective des animations 2019

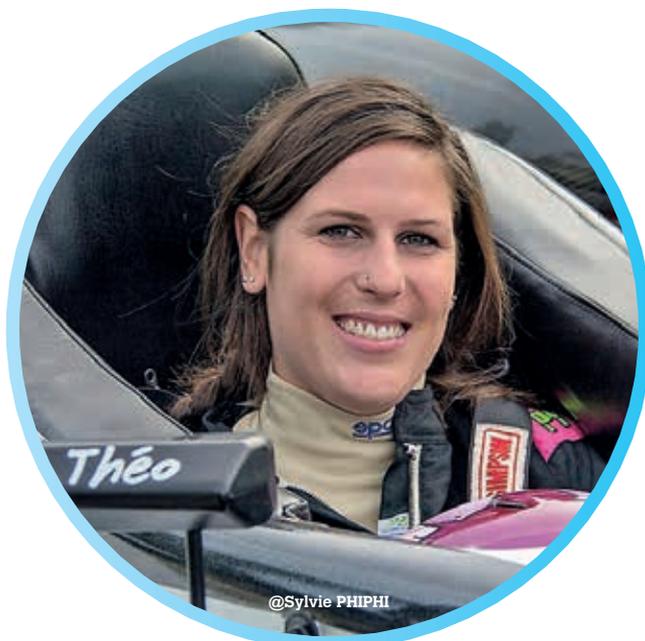
Slalom automobile en juin

Cette animation reste un moment important et privilégié pour l'animation de notre village.

Le nombre de participants étant stable, ils apprécient l'accueil qui leur est réservé.

A noter l'excellent résultat de notre pilote féminine locale Emeline BREDA troisième au scratch ainsi que le bon classement de nos pilotes locaux.

Emeline a depuis amélioré son palmarès au niveau national. Pour la cinquième année, elle est vainqueur féminine sur la Finale de la Coupe de France de la Montagne. Les épreuves se sont déroulées le dernier week-end de septembre dans le Beaujolais. A cela il faut ajouter ses deux titres de Championne de France de la Montagne deuxième division obtenus en 2016 et 2017.



@Sylvie PHIPHI

Emeline BREDA,
une championne tout sourire



@Sylvie PHIPHI

Emeline BREDA au volant



Forum des associations début septembre

Ce forum s'est déroulé à la halle des sports où, cette année, plus de 300 personnes ont assisté à la manifestation. Une équipe très soudée et très motivée a permis de bien accueillir plus d'une vingtaine d'associations.

Il s'agissait pour nous de rendre hommage à l'ensemble du tissu associatif qu'il soit culturel, sportif, social et récréatif.

Malgré quelques frayeurs à propos des grilles d'exposition ce forum a pu finalement avoir lieu.

Il faut remercier l'ensemble de nos employés municipaux et les membres de la commission communication qui cette année a innové avec le journal des associations distribué juste avant ce forum.



Téléthon, samedi 30 novembre

La 21^{ème} édition s'est déroulée à Chassignieu. L'équipe organisatrice ayant été reconduite au niveau du porteur de projet, trésorier, secrétaire mais aussi avec l'aide de fidèles bénévoles locaux, il s'agissait pour tous de faire remonter le maximum de fonds au profit du Téléthon et d'aider ainsi la recherche.

Comme habituellement, étaient prévus une randonnée, un concours de belote et un repas dansant.

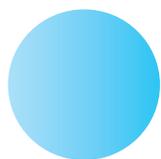


Réunion Téléthon 2019

Gilles PONCHON



Randonnée au profit du Téléthon



Un vent de jeunesse sur le Sport-Boules

Les deux jeunes Vallésiens Mathéo et Flavy CORGIER sont frère et sœur (16 ans et 14 ans), et évoluent au sein du Centre de Formation Bouliste de Pont/Les Abrets. Passionnés de sport-boules depuis de nombreuses années, mais surtout sportifs accomplis, leur vie est rythmée par leurs études, leurs entraînements et les différentes compétitions auxquelles ils prennent part tout au long de l'année.

L'année 2019 restera un bon cru pour Mathéo et Flavy, car, à eux deux, ce ne sont pas moins de 3 titres de champion de France et 4 titres de vice-champion de France qu'ils ont été glaner tout au long de la saison sportive.

Voici en résumé les principaux jalons de leur saison 2019 :

Palmarès de Flavy

- Championne de France F-15 en tir progressif à Martigues en avril 2019.
- Vice-championne de France F-15 en tir de précision à Martigues en avril 2019.
- Vice-championne de France F-15 combiné à Saint Martin en Haut en juin 2019.
- Vice-championne de France F-15 simple à Moirans en août 2019.
- Convocation pour un stage national au Centre National d'Entraînement à Bron (mai 2019).



Palmarès de Mathéo

- Capitaine et Champion de France des clubs jeunes U15 avec le CFB Pont/Les Abrets.
- Champion de France G-15 en tir de précision à Martigues en avril 2019.
- Vice-champion de France G-15 en tir progressif à Martigues en avril 2019.
- Meilleure performance mondiale en tir progressif G15 (38/42 en 4 min).
- Convocation pour les 2 stages nationaux au Centre National d'Entraînement à Bron (février et avril 2019).
- Sélection avec l'équipe de France U15 pour participer au tournoi international de Slovénie (août 2019).
- Intégration de la liste de sportif de haut niveau (SHN) catégorie « Relève » en lien avec le Ministère des Sports et la FFBSB.

En attendant la petite dernière de la fratrie... Maëva (7 ans) qui effectue ses premiers pas d'entraînement sur les jeux du boulodrome des Abrets depuis septembre dernier, nous leurs souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, et une année 2020 pleine de bonheur, de réussite scolaire, de santé... et de trophées boulistes.

Une cavalière Vallésienne émérite

Margot CAPRON a 13 ans et monte à cheval depuis l'âge de 5 ans.

Passionnée, elle a eu la chance d'avoir son propre poney en septembre 2018 ; c'est une jument qui s'appelle Kockpit.

Très complices, elles ont participé aux Championnats de France à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher - Région Centre-Val de Loire) en juillet 2019.

Lors de cette compétition, elles se classent à la 15^{ème} place sur 101 participants dans leur catégorie.

Expérience extraordinaire que Margot aimerait réitérer en 2020 si elle se qualifie.

Nous lui souhaitons d'atteindre son objectif.

Margot et Kockpit
aux Championnats de France 2019
à Lamotte-Beuvron



Le Tour de France 2020

Le Tour de France passera à Val-de-Virieu le 14 juillet 2020.

La commune et les associations profiteront du passage de la 16^{ème} étape dans notre village pour créer des animations.

La seizième étape emmènera les coureurs de La Tour du Pin à Villard de Lans (164 km). Les coureurs arriveront de Panissage (RD 17) et se dirigeront sur Le Pin via la côte de Val-de-Virieu.





Le 15 juillet, plusieurs conseillers municipaux se sont promenés dans la commune nouvelle pour observer les balcons, jardins, massifs, fleuris par les habitants, et prendre de nombreuses photos. Après visualisation des photos, le choix (difficile) est fait pour récompenser l'harmonie, l'originalité, l'assortiment des couleurs et des plantes.

Les résultats de cette année :

- **BIOLA Jean** - 375 Chemin de Longet
- **CORTET Pierre** - 176 Rue du Vallon de Lamartine
- **DUC Guy** - 30 Rue des Écureuils
- **DURAND Antoine** - 745 Route des Quatre Vents
- **FLUKIGER Daniel** - 679 Chemin de Champ Morel
- **GEORGE Bruno** - 172 Chemin de Longet
- **GEORGE Raymond** - 1765 Route de la Tour du Pin
- **MAISON DE RETRAITE « Les Tournelles »**
245 Chemin de Combe Paradis
- **MALLEN Jean-Louis** - 235 Rue du ruisseau des Ayes
- **MELINAND Yvette** - 380 Route du Murinais
- **MORELLO Sylvain** - 69 Chemin de Ripaillon
- **PEGOUD Maurice** - 35 Chemin de Mallein
- **PEGOUD Michel** - 1082 Route de Château Gaillard
- **PONCET Philippe** - 1661 Rue du Château
- **RAJON Yves** - 623 Rue de la Gare
- **RODRIGUEZ-ANTUNES A.** - 415 Chemin de la Chapelle
- **SARRAGALET Richard** - 1428 Route de Château Gaillard
- **SURDON Philippe** - 425 Chemin du Pourry
- **VIAL Robert** - 184 Rue de la Bourbre
- **VITTOZ Jean-Claude** - 999 Route de Château Gaillard



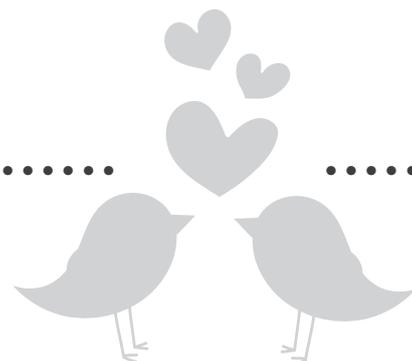
Naissances

- CACHET Marlon, Felson né le 17 mars 2019
- LARDIN Louis, Éric, Yves né le 26 mars 2019
- HERVÉ Manon, Chloé née le 8 avril 2019
- MOYNE-PICARD Eloy né le 13 mai 2019
- DEGOUD Owen, René, Samuel né le 14 mai 2019
- AMAR DI BENEDETTO Louna née le 17 mai 2019
- REY Jules, Gilles, Dany né le 28 mai 2019
- DUCASSE Myla née le 26 septembre 2019



Mariages

- MOREL Julie et LABOURDETTE Nicolas - 29 juin 2019
- FOUILLAT Carole et ALLEGRET Steve - 13 juillet 2019 (renouvellement de vœux)



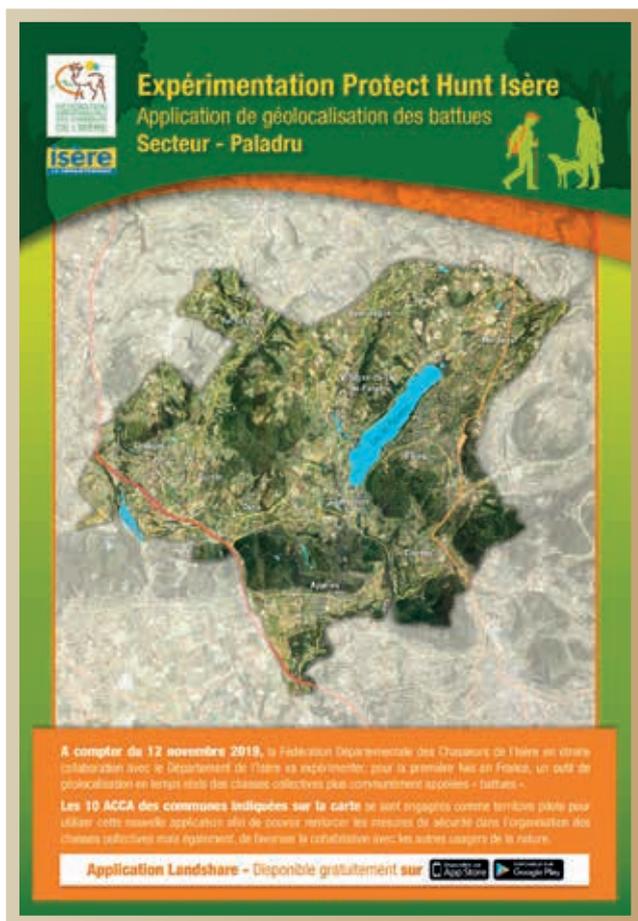
Pactes Civil de Solidarité

- BOITON Julie et SANCHO Johann - 8 mars 2019
- DOISNE Laura et MERMET Guillaume - 13 avril 2019
- GOLOBINEK Natacha et ROULET Sébastien - 15 juillet 2019

Décès

- M. MARMONNIER Roger - 4 janvier 2019
- M^{me} TUOSTO née CAUCHEFER Marie-Christine - 24 mars 2019
- M^{me} SÈDE née TUGEND Jacqueline - 31 mai 2019
- M. RIVIÈRE Marc - 16 août 2019
- M^{me} VITTE Fernande - 4 septembre 2019
- M. GRENIER Aimé - 8 septembre 2019
- M^{me} CHEVALLIER née THOMAS Maria - 26 septembre 2019
- M. BOROT Henri - 27 septembre 2019
- M^{me} DUEZ née PACHOLCZYK Dominique - 5 octobre 2019
- M^{me} CHEVROT née MASSOT-PELLET Micheline - 13 octobre 2019
- M. SCHILLINGER Edouard - 14 décembre 2019





Land Share, dispositif de géolocalisation des battues aux grands gibiers

Depuis le 12 novembre 2019 les associations de chasse des communes de votre secteur (Cf. carte) utilisent à titre expérimental une application Smartphone destinée à renseigner promeneurs, ramasseurs de champignons ou tout autre usager de la nature sur la localisation des battues aux grands gibiers en temps réel.

Tous les utilisateurs qui ont installé l'application Land Share dans leur téléphone peuvent être informés en instantané du début d'une battue. Le périmètre de la battue est visible sur le fond de carte de l'application jusqu'à ce que le responsable de battue la déclare terminée. Le téléphone vibre lorsque l'utilisateur sera à environ 800m d'une battue en cours.

Les règles de sécurité appliquées en cas de tir en direction d'un gibier doivent assurer la sécurité des chasseurs et non chasseurs. Avec cette application ils pourront, s'ils le désirent, se détourner pour éviter d'aborder une battue en cours.

La fédération de chasse de l'Isère et le Conseil Départemental collaborent sur cette expérimentation et vous invitent à télécharger Land Share (Protect hunt) qui est accessible gratuitement sur Android et sur iPhone, selon le type de téléphone portable.

Aidez-nous à faire évoluer ce service en nous envoyant vos commentaires sur www.chasse38.com avec l'onglet Contact.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Consciente du rôle primordial de fédérateur local et d'animateur du territoire en matière de transition énergétique la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné (VDD) a souhaité s'engager dans une démarche volontaire pour l'élaboration d'un Plan climat air énergie Territorial (PCAET).

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet de développement durable pour le territoire. Il a 2 objectifs :

- lutter contre le dérèglement climatique en réduisant l'utilisation des énergies fossiles qui en sont à l'origine ;
- adapter le territoire aux effets présents et à venir. Avec la collectivité comme pilote, le Plan Climat est construit et porté par les acteurs du territoire (associations, entreprises, agriculteurs, communes,...) mobilisés devant l'urgence à agir.

Au programme : des actions de réduction des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables.

Un plan climat dont les collectivités sont les chefs d'orchestre avec l'ambition de préserver la qualité de vie dans une transition énergétique locale réussie.

La commune de Val-de-Virieu participera activement à ce plan climat en sélectionnant des actions en collaboration avec la communauté de communes des Vals du Dauphiné.



Halte-garderie itinérante

Les avantages pour votre famille



Une petite structure (15 enfants au maximum) où chaque enfant peut s'épanouir, évoluer à son rythme, jouer, apprendre, rêver... de 0 à 6 ans.

Une structure de proximité, un lien convivial de « vivre ensemble » et de « rencontres ».

Lieux d'accueil

- Mercredi à Saint Ondras
- Jeudi à La Bâtie Divisin
- Vendredi à Val-de-Virieu

Accueil des enfants de 8h30 à 17h

Les financements

Les tarifs sont calculés en fonction de vos ressources selon un barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

La halte-garderie itinérante est gérée par l'ADMR et financée par la CAF et la communauté de communes des Vals du Dauphiné, signataires d'un contrat Enfance Jeunesse.

Pour inscrire votre enfant ou pour tout autre renseignement, contactez la halte-garderie au

06 89 68 51 93
04 76 07 98 25
hgjadmr@fede38.admr.org

Plus d'infos sur les sites

www.admr38.org
www.monenfant.fr
www.valsdudauphine.fr





Informations extérieures



Vals du Dauphiné, nos services à la famille

Service enfance

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné accueille vos enfants de 3 à 11 ans dans ses centres de loisirs. Ils sont situés à Aoste, Cessieu, Dolomieu, La Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, Rochetoirin et Torchefelon.

Tous disposent des agréments de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection Maternelle et Infantile. Ouverts les mercredis et pendant les vacances scolaires, les centres de loisirs et leurs animateurs vous proposent des activités adaptées à chaque tranche d'âge.

Par ailleurs, la Communauté de communes finance 5 autres centres de loisirs sur le territoire. Ils sont gérés par des associations et sont implantés sur Les Abrets en Dauphiné, La Bâtie Montgascon, Saint André le Gaz, Saint Didier de la Tour et Val-de-Virieu.



Lien : <https://www.valsdudauphine.fr/vivre-ici/famille-et-jeunesse/pour-les-enfants-4-10-ans/>
Infos : vielocale@valsdudauphine.fr

Service jeunesse

Pour vos ados entre 11 et 17 ans, la Communauté de communes propose des activités sur leurs temps péri et extrascolaire, au plus proche de leur lieu de vie. Ces actions s'inscrivent dans un projet pédagogique élaboré par notre service de spécialistes de la jeunesse.

Elles favorisent l'ouverture au monde via :

- des animations culturelles, sportives et éducatives
- un soutien et accompagnement de projets de jeunes
- des offres de séjours et de loisirs durant les vacances
- des animations de prévention
- des infos en direction des jeunes
- une aide financière au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)
- un accompagnement à la scolarité.

Lien : <https://www.valsdudauphine.fr/vivre-ici/famille-et-jeunesse/pour-les-11-17-ans/>
Infos : jeunesse@valsdudauphine.fr

Les Vals du Dauphiné
Communauté de communes

62 000 habitants
19 000 emplois
36 communes

ZOOM SUR... Les services à la famille

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, c'est avant tout ses habitants. Afin de leur offrir une qualité de vie agréable, les agents de la collectivité se mobilisent tous les jours pour leur apporter les services les plus en adéquation avec leurs besoins possibles. Offres de garde et centre de loisirs, prévention, sport, culture, tout est fait pour que chacun vive le territoire pleinement.

Tous nos domaines d'intervention :
Développement durable - développement économique (industrie - commerce - artisanat - agriculture - emploi) - aides à l'activité/formation - insertion professionnelle, tourisme (marketing territorial - office du tourisme), aménagement du territoire (urbanisme - planification - grands projets), habitat (logement), petite enfance, enfance et jeunesse (crèches centres de loisirs - animations préscolaires), culture et loisirs (réseau des médiathèques - centres bouquins - environnement), eau et assainissement (gestion de la ressource en eau - station d'épuration), gestion des déchets (publicité des ornières ménagères - déchèteries).

PLAN'ET vdd
Vale du Dauphiné Durable
Innovations, nos Energies pour notre Territoire

www.valsdudauphine.fr
04 74 97 05 79 | contact@valsdudauphine.fr
22 rue de l'Hôtel de Ville BP90077
38353 La Tour du Pin Cedex

Atout âge

« Atout âge » bien vivre et vieillir dans la vallée est un dispositif en faveur de la préservation des liens sociaux, à l'initiative de la maison de retraite « Les Tournelles » avec le soutien des communes de Blandin, Chassignieu, Chélieu et Val-de-Virieu.

La coordinatrice du dispositif, Séverine BOBEAU, accueille les personnes intéressées par ce projet entièrement gratuit. C'est une démarche qui s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, qui résident chez elles ou en maison de retraite sur l'une des quatre communes. Ces animations fonctionnent grâce aux interventions de professionnels de la maison de retraite et des bénévoles.

Ces temps de rencontre et d'animation se déroulent soit :

- dans des lieux mis à disposition par les communes (salles des fêtes...)
- à la maison de retraite (les transports sont organisés pour vous y conduire).

Des rencontres conviviales d'information ont eu lieu dans les quatre communes qui ont permis une première approche. Séverine a présenté ce qui pourrait être mis en place : participation à des sorties, des activités ou tout simplement partager un café, faire des jeux de société... Les idées ne manquent pas... il est également possible de bénéficier de visites de courtoisie à son domicile

Chacun vient à l'heure qu'il souhaite et le temps qu'il veut. Chacun est libre de se rendre aux temps d'« Atout Âge » dans le lieu qu'il souhaite.

Chèque Sortir Plus

Le dispositif « Sortir Plus » est une aide financière proposée par certaines caisses de retraite complémentaires, pour des sorties accompagnées assurées par des organismes agréés.

• Objectifs :

- Lutter contre l'isolement
- Favoriser l'autonomie, l'activité.

• Qu'est ce que c'est ?

C'est un titre de paiement permettant de régler la facture d'un organisme de services à domicile agréé, pour une prestation d'accompagnement (ou transport accompagné).

• Qui peut y prétendre ?

Les personnes âgées de plus de 80 ans retraitées d'une caisse de retraite complémentaire AGIRC ou ARRCO.

• Quelles sorties ?

Les chèques SORTIR PLUS permettent de financer la prestation d'un accompagnateur professionnel.

Pour des sorties telles que : promenades, courses, médecin, coiffeur, cimetière, spectacle, loto, visite chez des amis...

• Comment ça marche ?

Vous avez droit au maximum à trois chèques SORTIR PLUS par an d'une

valeur de 150 € chacun, soit 450 €/an. Une participation financière est demandée : 15 € pour le premier chèque puis 20 € et 30€ pour les suivants.

• Comment en bénéficier ?

Pour faire une demande de chèque contacter la plate-forme DOMPLUS au 0810 360 560 (Ce numéro concerne les demandes de CSP, toute information sur le dispositif, ainsi que l'organisation des sorties).

Il conviendra d'indiquer :

- Nom, Prénom, Nom de jeune fille
- Date de naissance
- Adresse et numéro de téléphone
- Numéro de Sécurité Sociale
- Nom de la caisse de retraite complémentaire.

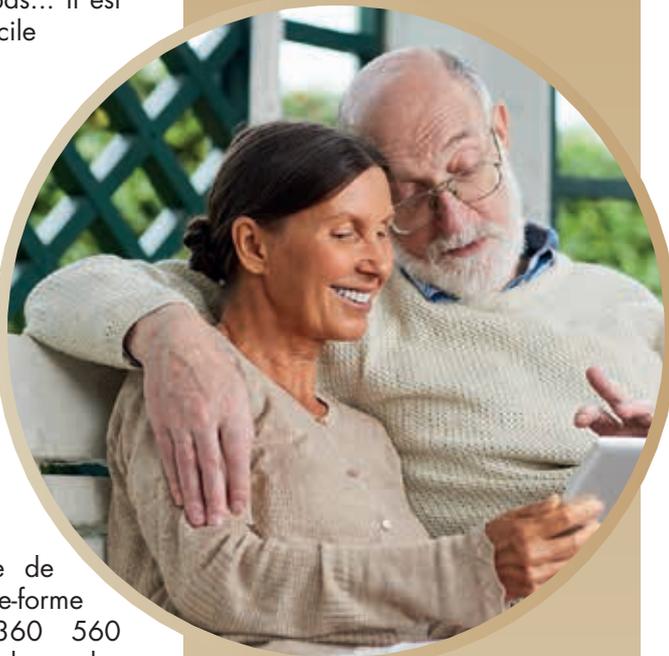
Attention :

Ils ne peuvent pas être utilisés dans le cas de l'emploi direct (CESU). La personne doit être accompagnée par un professionnel salarié d'une structure agréée de services à domicile.

Si vous êtes intéressé, et souhaitez plus d'informations, prenez contact avec

Séverine BOBEAU
coordinatrice du dispositif
au 04 74 33 56 00

animation@
ehpadlestournelles.fr



Le chèque reçu, la personne est invitée à contacter la plateforme

DOMPLUS
au 0810 360 560

Informations extérieures

Des nouvelles de l'école intercommunale de la vallée

136 enfants (dont 110 de Val-de-Virieu) sont accueillis au sein de notre groupe scolaire intercommunal.

49 enfants, dont 36 de notre commune, fréquentent l'école maternelle ; leurs enseignantes sont M^{mes} CHALAYE, PICCA et LAPERRIERE.

Les 87 enfants en élémentaire, dont 74 de notre commune, sont quant à eux répartis en 4 classes :

- les CP avec Christine BREGAND
- les CE1/CE2 avec Laure GEORJON
- les CE2/CM1 avec Catherine de VOGUË
- les CM2 avec Sophie SALON

De nombreux et très riches projets pédagogiques sont une nouvelle fois prévus cette année dans des domaines divers tels que l'environnement, le sport, le cinéma, l'architecture, la littérature, le spectacle vivant, l'histoire, l'astronomie, etc...

Comme toujours, le SIVU participera activement à ses projets si essentiels à l'éducation de notre jeunesse.

Le soutien financier de l'association du Sou des Ecoles reste plus que jamais essentiel pour l'accomplissement de ces projets. Leurs différentes activités contribuent également à l'animation de nos villages et au renforcement du lien social. Que ses membres en soit ici chaleureusement remerciés.



Certains projets (éducation musical, corridors écologiques) sont également portés par la communauté de communes des Vals-du-Dauphiné.

Il nous paraît enfin essentiel de saluer ici le professionnalisme et l'investissement du personnel du SIVU.

Gilles BOURDIER



Mission Locale Nord Isère

La Mission Locale Nord-Isère est une association financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les regroupements de communes du Nord-Isère.

Présente sur l'ensemble du territoire avec ses 5 sites :

Bourgoin-Jallieu, Crémieu, La Tour du Pin, Morestel et Villefontaine et ses permanences sur Chavanoz, Les Abrets en Dauphiné, Les Avenières, L'Isle d'Abeau, Montalieu-Vercieu, Morestel, Pont de Beauvoisin et Tignieu-Jamezieu, elle propose aux jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés :

- Un accueil et un suivi individualisé et personnalisé
- Un accompagnement renforcé pour l'accès à l'emploi et à l'entreprise
- Un accueil et un suivi sur les questions de vie quotidienne (logement, santé, mobilité, justice...) avec ses partenaires.

Elle est en charge du dispositif « Garantie Jeunes » piloté par l'État, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, ni en emploi, ni en éducation, ni en formation, vivant dans des conditions de ressources précaires. L'entrée est soumise à conditions et validée par une commission. Le jeune en « Garantie Jeunes » s'engage pour un an et est accompagné vers et dans l'emploi, avec un maximum de périodes en entreprise (stage ou emploi). Il perçoit un soutien financier, sous la forme d'une allocation.



L'équipe de la Mission Locale Nord Isère



Mission Locale Nord-Isère
1er réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes

Jeunes 16-25 ans

Site de La Tour du Pin
Maison de l'Emploi & de la Formation
7 Rue Pierre Vincendon
Tél. : 04 74 97 64 67
@ : contact@mlni.fr

*Ouvert du lundi au vendredi
8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
Fermeture les jeudis après-midis*

*Permanences à
Pont de Beauvoisin et Les Abrets-en-Dauphiné
sur rdv au 04 74 97 64 67*

Information

Orientation

Formation

Emploi

Vie quotidienne

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.





Informations pratiques



Mairie de Val-de-Virieu

2 rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu

04 74 88 21 42 - Courriel : secretariat@valdevirieu.fr

Site : www.valdevirieu.fr

Horaires : Lundi : 14h00 - 17h00

Mardi et mercredi : 9h00 - 12h00

Jeudi : fermeture

Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Conciliateur de justice

Permanence mensuelle un lundi par mois.

Prendre rendez-vous en Mairie

Relais Poste Commerçant

Tabac Presse 17 rue du Vallon de Lamartine - Val-de-Virieu

	Matin	Après-midi
Lundi	6h30 - 12h30	14h30 - 19h00
Mardi	6h30 - 12h30	14h30 - 19h00
Mercredi	6h30 - 12h30	-
Jeudi	6h30 - 12h30	14h30 - 19h00
Vendredi	6h30 - 12h30	14h30 - 19h00
Samedi	7h00 - 12h30	14h00 - 19h00
Dimanche	7h00 - 12h30	-

Levée du courrier

boite jaune au 76 rue du Vallon de Lamartine :

du lundi au vendredi - 15h30 et samedi - 11h00

Ecole Intercommunale de la Vallée

465 rue du Grand Champ - 38730 Val-de-Virieu

04 74 88 24 93

SIVU des Ecoles

04 74 97 10 69

Courriel : sivu.des.ecoles.publiques@wanadoo.fr

Restauration scolaire

<https://virieu.les-parents-services.com>

Médiathèque LIRENVAL

139 Champ de Mars - 38730 Val-de-Virieu

04 74 88 21 17

Courriel : mediatheque.virieu@valsduddauphine.fr

Mardi : 15h30 - 17h30 / Mercredi : 15h30 - 19h00

Vendredi : 10h00 - 12h00 et 15h30 - 18h30

Samedi : 10h00 - 12h00

Maison médicale

149 rue du Grand Champ - 38730 Val-de-Virieu

Médecins :

- Dr COLLET BEILLON Claire 04 74 88 28 71

- Dr KERN Jean-Baptiste 04 28 35 04 40

Dentistes :

- M^{me} MICHAUD Brigitte 04 74 88 21 64

- M^{lle} MICHAUD Charlotte 04 74 88 21 64

- M. VUILLEMIN Pierre Alain 04 74 88 21 64

Pédicure :

- M^{me} KERSTENNE Agnès 04 74 93 05 38
(soins à domicile)

Infirmière :

- Cabinet - M^{me} YOUBI Laura 04 74 18 08 00

Kinésithérapeutes :

- M. ROCHE Yann 04 74 88 25 38

- M. FEUILLIE Claude 04 74 97 94 04

40 place de la Guinguette - Panissage - 38730 Val-de-Virieu

Infirmières :

- M^{me} BILLARD-ARMANET Laëtitia 04 37 06 39 69

- M^{me} POLIZZI Estelle 04 37 06 39 69

Ostéopathe :

- M. VALLOD Benjamin 06 87 37 36 56

Naturopathe :

- M^{me} MONNE Françoise 06 59 06 63 61

Pharmacie

106 rue Vallon de Lamartine - 38730 Val-de-Virieu

04 74 88 22 87

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h15

Samedi : 8h30 - 13h00

Un conseil médical ?

Une visite à domicile ?

Composez le 0810 15 33 33

En cas de risque vital, composez le 15

Urgences

Police : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Appel Urgence Européenne : 112

Assistante Sociale, Puéricultrice, Service Pmi

Centre Médico-Social

252 rue Léon Magnin - 38480 Le Pont de Beauvoisin

04 76 07 35 52

Sécurité sociale

139 rue du Champ de Mars - 38730 Val-de-Virieu
Sur rendez-vous sur votre compte Ameli (www.ameli.fr) ou
au 3646 (du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00)

ADMR

22 rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu
Aide à domicile : 04 74 97 57 64
Courriel : admrvalo@fed38.admr.org

SSIAD

61 rue de la Bourbre - 38730 Val-de-Virieu
Service Soins Infirmiers à Domicile : 04 74 88 29 60
Courriel : ssiaddvsi@fed38.admr.org

Déchetterie (SICTOM)

370 route de la Galandière - Panissage - 38730 Val-de-Virieu
04 74 88 27 61

Lundi et vendredi : 14h00 à 18h00 (fermeture à 17h00
pendant la période hivernale)
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
(fermeture à 17h00 pendant la période hivernale et pas de
permanence le mercredi matin)

SICTOM de la Région de Morestel

784 chemin de la Déchèterie - BP 58 - 38510 Passins
04 74 80 10 14 - Courriel : contact@sictom-morestel.com

Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné

22 rue de l'Hôtel de Ville - CS 90077
38353 La Tour du Pin Cedex - 04 74 97 05 79
Courriel : contact@valsdu-dauphine.fr
Site : www.valsdudauphiné.fr

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi, mercredi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00
Jeudi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 18h30
Vendredi : 9h00 - 12h30

Service eau et assainissement des Vals du Dauphiné

22 rue de l'Hôtel de Ville - CS 90077
38353 La Tour du Pin Cedex - 04 74 97 44 23

Gendarmerie

65 rue de la Plaine - 38690 Le Grand Lemps
04 76 55 90 17 ou 17

Lundi au samedi : 8h00 - 12h00
Dimanche et jours fériés : 9h00 - 12h00

Centre des Impôts de la Tour du Pin

46 rue Pierre Vincendon - BP214 - 38110 La Tour du Pin
04 74 83 29 29

Du lundi au jeudi : 8h45 - 12h00
Vendredi : 8h45 - 11h45
Accueil personnalisé sur rendez-vous sur le site :
impots.gouv.fr/rubrique « Contact »

Sous-Préfecture de La Tour du Pin

19 bis rue Joseph Savoyat - 38354 La Tour du Pin
04 74 83 29 99

Du lundi au jeudi : 8h45 - 12h00
Vendredi : 8h45 - 11h45
Accueil personnalisé sur rendez-vous sur le site :
impots.gouv.fr/rubrique « Contact »



Agenda des manifestations 2020

Janvier

- **Jeudi 2** Ciné-jeunesse Salle du Peuple 15h30
- **Vendredi 3** Ciné-jeunesse Salle du Peuple 15h30
- **Mercredi 8** Don du sang Salle du Peuple de 16h30 à 19h45
- **Dimanche 19** Vœux de la Municipalité Salle du Peuple 10h30
- **Dimanche 26** Ciné Virieu Salle du Peuple 17h00
- **Vendredi 31** Spectacle Cie 23h24 - « Des amis fidèles » Salle du Peuple 20h00

Février

- **Samedi 8** Mini olympiades de Tennis Halle des Sports
- **Samedi 22** MC2 et la Commission Culturelle :
« Les petites noces de Figaro » Salle du Peuple
- **Dimanche 23** Ciné Virieu Salle du Peuple 17h00

Mars

- **Dimanche 1^{er}** Thé dansant du CCAS Val-de-Virieu Salle de Panissage 15h00
- **Dimanche 15** Elections municipales
- **Dimanche 22** Elections municipales
Randonnée ASLP Départ préau Mairie Panissage
- **Samedi 28** AG Jongkind Salle du Peuple
- **Dimanche 29** Ciné Virieu Salle du Peuple 17h00

Avril

- **Dimanche 5** ASLP - Animations de Pâques Petite Salle du Peuple
- **Mercredi 8** Don du sang Salle du Peuple de 16h30 à 19h45
- **Dimanche 26** Ciné Virieu Salle du Peuple 17h00

Juin

- **Dimanche 7** Pucier de l'ASLP Halle des Sports
- **Samedi 13** 21^{ème} Slalom Automobile (essais)
- **Dimanche 14** 21^{ème} Slalom Automobile (Remise des prix à la Salle du Peuple)

Juillet

- **Vendredi 3** Fête de l'Ecole (Halle des Sports en cas de pluie)
- **Mercredi 29** Don du sang Salle du Peuple de 16h30 à 19h45